

DÉPARTEMENT du NORD – ARRONDISSEMENT de LILLE - CANTON DE VILLENEUVE D'ASCO
COMMUNE DE TOUFLERS

ANNEXE D_2020_25112020_07
CANTINE – ACTIVITES PERISCOLAIRES ET ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
TARIFICATION A COMPTER DU 01/01/2021

ANNEXE

Selon le quotient familial (1)	RESTAURATION (2)		MERCREDI RECREATIF		GARDERIES		ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (sans repas)		ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS		CAMPING DU CENTRE DE LOISIRS (avec repas du soir et petit déjeuner)	
	Toufflersois	Extérieurs	Toufflersois	Extérieurs	Toufflersois	Extérieurs	Toufflersois	Extérieurs	Toufflersois	Extérieurs	Toufflersois	Extérieurs
Jusque 4 352 €	3,20 €	5,00 €	2,14 €	9,23 €	0,70 €	1,40 €	2,82 €	18,00 €	1,77 €	9,69 €	10,00 €	10,00 €
De 4 352,01 € à 5 360 €							3,59 €		2,46 €			
De 5 360,01 € à 10 720 €	3,30 €	5,10 €	2,74 €	9,73 €	0,90 €	1,45 €	5,15 €	19,00 €	3,15 €	10,23 €		
De 10 720,01 € à 16 080 €	3,40 €	5,20 €	3,35 €	10,23 €	1,10 €	1,50 €	6,70 €	19,50 €	3,86 €	10,50 €		
De 16 080,01 € à 21 440 €			3,95 €		1,25 €		8,25 €		4,56 €			
A partir de 21 440 €			4,56 €		1,40 €		9,80 €		5,28 €			

(1) Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts

(2) Coût du repas fourni par API Restauration = 2,11 depuis le 1er/11/2020 (révisable chaque année)

Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) = déduire le coût du repas

Frais administratifs : 1€ / jour / enfant / activité en cas de non inscription dans les délais.



Le Maire,
Alain GONCE

Envoyé en préfecture le 30/11/2020
Reçu en préfecture le 30/11/2020
Affiché le
ID : 059-215905985-20201125-D_25112020_07-DE